



Marquage points rouges / points noirs :

PASSEPORT TECHNIQUE HISTORIQUE - VALABLE POUR : C.CÔTE & &

Ce Passeport Technique n'est pas un certificat d'authenticité, ni ne vérifie en aucune façon l'historique de la voiture ou de ses constituants. Il ne fait que confirmer qu'à la date d'inspection, la voiture semblait éligible pour des compétitions de voitures historiques sanctionnées par la FIA. Ni la FIA ni l'ASN ne certifie, ni ne prend la responsabilité de l'exactitude du numéro du châssis. Les points indiqués ci-dessous comme "revendiqués" sont ceux affirmés comme tels par le propriétaire, selon sa connaissance.

ASN émettrice : Numéro de fiche : Catégorie : Voit. de Course Monoplace
 Période : A - à Valable jusqu'au 31.12. Classe FIA :

L'original de ce document a été complété en accord avec l'Annexe "K" au Code Sportif International, pour les voitures prenant part aux compétitions historiques. Cette copie certifiée de l'original demeure la propriété de la FIA et, si remplacée par une nouvelle fiche, doit être retournée à l'ASN émettrice qui conserve l'original. Pendant toute la durée de l'épreuve, la voiture doit être conforme à toutes les déclarations de ce PTH.

INFORMATIONS DU DEMANDEUR :

Marque revendiquée :

Modèle revendiqué :

N° de châssis / VIN revendiqué :

Année de spécification :

Type de moteur :

N° de fiche d'homologation FIA (si applicable) :

Constructeur revendiqué :

Date de fabrication d'origine revendiquée :

Identification FIA :

Cylindrée : cm³ corrigée : cm³

Nombre de pages de cette fiche d'homologation à considérer :

ATTENTION
LES PTH DÉLIVRÉS AVANT LE 31/12/2011
NE SONT PLUS VALIDES

ATTENTION
HTP DELIVERED BEFORE 31/12/2011
ARE NO LONGER VALID

PHOTO COULEUR DE LA VOITURE DANS SA PRESENTATION ACTUELLE

Photographie numérique de résolution correcte

9 cm x 13 cm

vue de $\frac{3}{4}$ avant du côté droit de la voiture complète

Chaque page de cette fiche, ainsi que le bord de chaque photo, doit porter le cachet de l'ASN l'ayant délivrée.

Nous, le _____, avons vérifié les informations portées sur cette fiche et, pour autant que nous le sachions, confirmons que la voiture est en accord avec la spécification de période de la marque et du modèle représentés.

Date :

Signature et cachet :

Nom et statut du signataire :

Vignette FIA
pour PTH